

**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** - (1922)  
**Heft:** 29

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

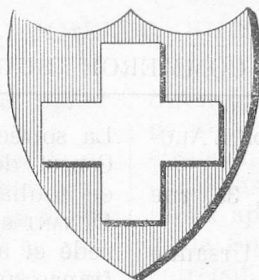
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8<sup>e</sup>)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
COMMERSUIS-PARIS

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle  
de Lecture :

De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

SECTION DE LYON : 6, Quai des Brotteaux. — Tél. VAUDREY 6.70

SECTION DU SUD-EST : MARSEILLE, 115, Rue de l'Évêché. — Tél. 15-25

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

## COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président* ; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.

MM. G. BRANDT, JEAN-LOUIS COURVOISIER, FÉLIX DU PASQUIER, F.-E. HIRT,  
et ALOIS REYMOND.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président* ; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.

MM. H. BRACK, G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, FÉLIX DU PASQUIER,  
CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHER, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM,  
HENRY LOHRER, A.-J. MARET,  
E. MONVERT, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

*Trésorier* : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.

*Secrétaire-Général* : M. JACQUES DE PURY.

## SOMMAIRE :

LÉGATION DE SUISSE A PARIS. — ÉTAT DES MEMBRES. —  
FOIRE DE LYON, JOURNÉE SUISSE. — LE CHOMAGE  
EN SUISSE. — LES SUBSIDES DE CHANGE EN FAVEUR  
DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE. — LES ENTREPOTS  
FRANCS DE BALE. — LE TRAFIC DE TRANSIT A TRAVERS  
LA SUISSE. — AVIS IMPORTANT CONCERNANT LE  
TOURISME EN SUISSE. — COURS DU CHANGE ENTRE LA  
SUISSE ET LA FRANCE. — CHAMBRE DE COMMERCE  
INTERNATIONALE. — COURS DU SOIR DE L'ALLIANCE  
FRANÇAISE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES :  
LA PÉRÉQUATION DOUANIÈRE EN FRANCE ; RÉSUMÉ  
DES DOCUMENTS OFFICIELS. — AVIS AUX MEMBRES DE  
LA CHAMBRE. — DEMANDES D'EMPLOI.

## LÉGATION DE SUISSE A PARIS

Nous apprenons que M. Maxime de STOUTZ,  
conseiller de Légation, a quitté Paris au début

du mois d'octobre pour aller remplir à Berne,  
au Département Politique fédéral, les fonctions  
d'adjoint au chef de la Division des Affaires  
Étrangères, en remplacement de M. EGGER,  
nommé Ministre à Buéno-Ayres.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de faire ap-  
pel à sa grande expérience des affaires et à sa  
bienveillante obligeance, regretteront vivement  
le départ de M. de STOUTZ et se joindront à  
nous pour lui exprimer leurs meilleurs vœux  
pour sa carrière future.

## ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé à l'admission des *mem-  
bres effectifs* suivants :

BANQUE POPULAIRE SUISSE, Direction géné-  
rale à Berne (en lieu et place de son siège de  
Genève) ;

